



NERRIERE JEAN 1^{ER} AVRIL 1915

Jean Auguste NERRIERE, né le 6 octobre 1884 à la Boissière de Montaigu, fils de Jean NERRIERE, 31 ans, domestique, domicilié à la Chunelière de la Boissière de Montaigu et de Marie Célestine MEUNIER, son épouse, 21 ans, cultivatrice. Il est décédé célibataire.

Appelé à l'activité le 8 octobre 1905 au 93^{ème} Régiment d'Infanterie, arrivé au corps le dit jour et immatriculé sous le N° 6593. Soldat de 2^{ème} classe.

Passé dans la disponibilité le 19 septembre 1906.

Certificat de bonne conduite accordé.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er octobre 1908. Affecté au 93^{ème} Régiment d'Infanterie de la Roche sur Yon.

Rappelé à l'activité en vertu du décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914. Arrivé au corps le 5 août 1914. Soldat de 2^{ème} classe.

Soldat au 93^{ème} Régiment d'Infanterie. Décédé le 1^{er} avril 1915 à l'hôpital de l'Angalsalza (Allemagne), âgé de 31 ans. Mort en captivité de typhus. Mort pour la France.

Inhumé dans le département de la Moselle (57), à Sarrebourg, dans la Nécropole Nationale (Prisonnier de Guerre 1914 - 1918), tombe N° 4734.

93^{ÈME} RÉGIMENT D'INFANTERIE

Aussitôt après l'attaque, les 1^{er} et 3^{ème} bataillons reprenaient leurs emplacements et le 2^{ème} venait se placer à la gauche du 1^{er} sur le terrain nouvellement conquis, que l'artillerie accablait de ses obus pour en empêcher l'organisation. Les pertes du 2^{ème} bataillon furent d'ailleurs élevées.

Le 1^{er}, peu après son arrivée, rectifiait son front et se plaçait face au nord-est, devant le village de Damloup.

Dans la nuit du 3 novembre, le lieutenant Pesché, à la tête d'une section de 40 hommes, quittait nos lignes du secteur de La Laufée et se dirigeait vers les ruines du village que l'on savait occupées par les Allemands.

Par surprise, une patrouille s'empare du groupe ennemi placé sous le commandement d'un sous-officier et installé dans une cave.

Interrogeant les prisonniers, le lieutenant PESCHE apprend d'eux qu'ils doivent être relevés quelques instants plus tard. On décide d'attendre la relève. Elle se présente à l'heure dite, et, avant d'avoir pu opposer la moindre résistance, est capturée. Ainsi fut pris, grâce à la hardiesse d'une patrouille, le village de Damloup.

Dans la nuit du 4 au 5 novembre, nous l'occupons définitivement, portant ainsi nos lignes à 400 mètres plus au nord, sur un front d'un kilomètre. Peu après, le régiment relevé, redescendait dans la vallée de la Meuse, vers Dieue et Ancemont, d'où, transporté par camions, il gagnait de nouveau la région de Bar le Duc.

Vers la fin de novembre, après sa période de repos, le 93^{ème} était dirigé par camions sur les bivouacs de Nixeville, et le 30 novembre, montait en ligne aux Carrières nord de Douaumont.

Le 2^{ème} bataillon à droite, le 3^{ème} à gauche, en liaison avec le 137^{ème} R.I..

Les semaines précédentes avaient été pluvieuses et sur ce terrain conquis une dizaine de jours auparavant, aucun chemin, ni piste solide n'avaient pu être établis.

En ligne, pas d'abris.

Le mauvais temps persistant, le séjour en ligne était devenu très pénible, les hommes vivant dans la boue.

Le ravitaillement, très réduit les premiers jours, devait être cherché par corvées jusqu'à l'abri M.F. 3, distant d'environ 3 kilomètres des Carrières nord et relié, par une piste continuellement battue par l'artillerie.

Celle-ci manifestait, d'ailleurs, une grande activité, tant sur les lignes où les hommes n'avaient comme abris que des trous individuels aménagés, que sur les arrières et particulièrement aux abords des Carrières.

Le 9 décembre, le régiment redescendait, laissant la place aux troupes devant attaquer, le bois des Caurettes et la ferme des Chambrettes.

Après l'attaque, le 17 décembre, le régiment resté le 16, en réserve à l'abri M.F. 3, remontait dans le secteur de gauche.

Le bois des Carrières fut tenu par le 3^{ème} bataillon.

Le mauvais temps continuant et l'artillerie ennemie ayant violemment réagi, le terrain était devenu un véritable chaos de boue.

La relève fut des plus pénibles. Au cours de celle-ci, l'artillerie ennemie causa, par son feu, des pertes sérieuses.

Sur la nouvelle ligne, il n'existait aucune organisation et les difficultés d'apport de matériel n'avaient pas diminué.

Les bombardements et barrages, violents et très fréquents occasionnèrent de nombreuses pertes.

Les souffrances causées par la température étaient encore accrues par le ravitaillement qui, pendant 4 jours, ne put parvenir en ligne.

Dans la nuit du 24 au 25, le régiment, relevé, redescendait à Verdun et, de là, gagnait Marat la Grande et environs pour une période de repos.

Le 11 janvier 1917, ordre est donné au 93^{ème} de relever à la Côte du Poivre un bataillon du 411^{ème} et 2 bataillons du 412^{ème}.

Les 1^{er} et 2^{ème} bataillons gagnent la caserne de Jardin Fontaine par camions autos.

Le 3^{ème} bataillon, par voie ferrée.

Les 3 bataillons montent en ligne : le 2^{ème} à droite, le 3^{ème} au centre, le 1^{er} à gauche.

Le secteur tenu par le régiment, s'étendait depuis le sommet de la Côte du Poivre (cote 342) à l'est, jusqu'à la Meuse à l'ouest. Faisant partie des Côtes de Meuse, auxquelles elle se rattache près de Louvemont, la Côte du Poivre sous la forme d'un promontoire rectangulaire aux flancs escarpés, se termine sur la Meuse entre Bras et Vacherauville.

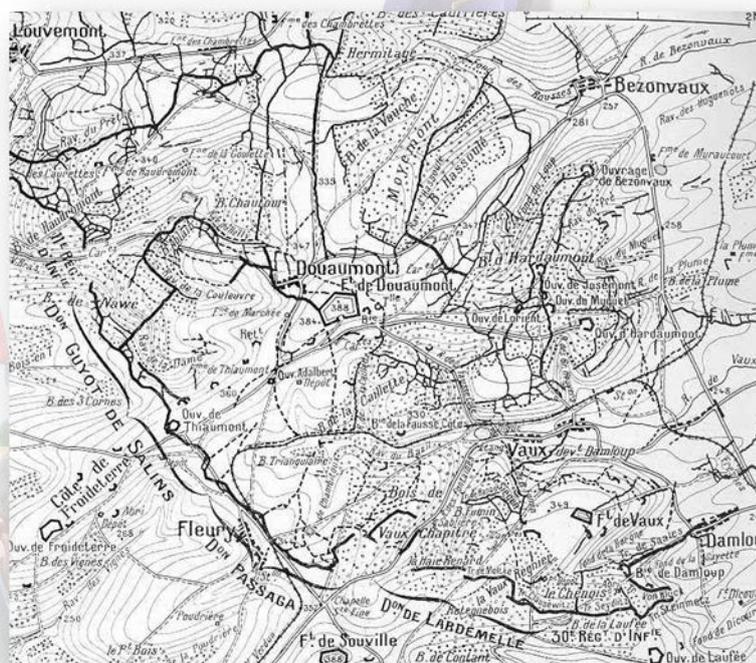
Sur la face ouest, dominant la Meuse, deux ruisseaux prenant leur source près du sommet, viennent former deux ravins encaissés : le ravin de la Fontaine Saint Martin et le ravin

du Monument. Malgré l'altitude, aux abords de la Meuse, le terrain était marécageux, ailleurs rocailleux. Comme végétation, seulement des débris des bois abattus par les obus.

Sur la Côte même, pas de routes. Pour y accéder de Verdun, deux voies : soit les berges du canal, soit la route nationale de Belfort à Mézières, ces deux itinéraires se rejoignent à Bras d'où se détache la route de Louvemont.

Ces deux itinéraires avaient le gros inconvénient d'être vus à partir de la Côte de Belleville, par les observatoires ennemis de la côte du Talou, située au nord-ouest de la Côte du Poivre.

ARCHIVES PHOTOS



FORT DE VAUX AVANT LES COMBATS



EXTRAIT DU LIVRET MILITAIRE

Nom : *Nerrière*
 Prénoms : *Jean Auguste* Surnoms :
 ÉTAT CIVIL.
 Né le *6 octobre 1884* à *la Boissière de Montaigu*
de Montaigu, département de *la Vendée*, résidant
 à *Landes Genusson*, canton de *Montagne*, département
 de *la Vendée*, profession de *Somestique cultivateur*
 fils de *Jean François* et de *Meurier Marie Célestine*
 à *la Boissière de Montaigu*, canton de *Montaigu*, département de *la Vendée*
 N° *87* de tirage dans le canton de *Montaigu*



Archives départementales

SIGNALEMENT.
 Cheveux *ch*, yeux *bleus*, nez *moyens*, menton *rond*, taille : *1 m. 55* cent. Taille reculée : *1 m.* cent.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)
Appelé à l'activité le 7 octobre 1907 au 93^e
régiment d'infanterie - arrivé au camp le dit
jour et immatriculé sous le n° 16193 -
Soldat de 2^e classe - passe dans la disponi-
bilité le 19 septembre 1906 - certificat de bonne
conduite accordé -
 RAPPÉLÉ DANS LA RÉSERVE DE L'ARMÉE ACTIVE, LE 1^{er} OCTOBRE 1908. Affecté
au rég^t d'inf^{an} de la Roche sur Yon. Rappelé à l'activité par
suite de mobilisation qui a eu lieu le 5 août 1914 - arrivé au
camp le 5 août 1914. Soldat de 2^e classe - Mort pour la
France le 1^{er} avril 1915 à l'hôpital Vangerhalp
(Allemagne)

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *93^e Régiment*
d'Infanterie du *21 Août* au *17 Sept^r 1908*
 A accompli une 2^e période d'exercices dans le *93^e Rég^t d'Infanterie*
 du *2* au *18 Octobre 1912*
 Passé dans l'armée territoriale le _____
 Campagne contre l'Allemagne du *5 août 1914*
 au *1^{er} avril 1915*